









Le Syndicat des Praticiens des Hôpitaux Publics est partie prenante du mouvement de grève annoncé par Action Praticiens Hôpital pour le 3 juillet 2023.

Le sous-financement chronique des hôpitaux, proportionnellement plus marqué que dans les autres secteurs de la santé, et dissimulé aux citoyens français, n'a pas pour objectif de remédier à de supposés gaspillages, mais de saper progressivement un service public, pourtant performant, et financé par la redistribution des cotisations des salariés. La masse salariale, qui représente 2/3 du budget hospitalier, est régulièrement utilisée comme variable d'ajustement par les gouvernements successifs.

Le service public hospitalier, qui a tenu bon dans la crise sanitaire, s'apprête maintenant à affronter le pire de tous les étés, entre surcharge de travail et fermetures de services, avec des conséquences prévisibles pour la santé de ses professionnels et de ses usagers.

Les praticiens hospitaliers étaient déjà désabusés d'avoir été longtemps écartés des processus décisionnels au profit des gestionnaires. Ils sont maintenant épuisés par les heures supplémentaires qui font leur quotidien du fait des vacances de postes, dépités devant les inégalités de salaires et de conditions de travail induites par le recours croissant aux statuts contractuels et à l'intérim, déçus par le Ségur de la santé qui est passé à côté de ses objectifs et a rompu même l'équité de traitement des titulaires

nommés sur concours, écœurés par l'incitation à travailler toujours plus qui semble la seule option des gouvernements successifs.

Les praticiens hospitaliers avaient enfin reçu la promesse ministérielle de voir l'attractivité de leurs carrières s'améliorer, à leur demande, dans le but de résoudre la pénurie médicale. Malgré les promesses présidentielles, les négociations ont été stoppées net, faute d'enveloppe budgétaire.

Au-delà des soins, le Syndicat des Praticiens des Hôpitaux Publics tient pour essentiels à la sauvegarde du service public hospitalier l'implication collégiale des praticiens dans tous les processus institutionnels et la prééminence de la logique médicale sur les objectifs comptables.

Pour autant, sans praticiens disponibles, rien n'est possible.

Le Syndicat des Praticiens des Hôpitaux Publics appelle ses adhérents et sympathisants à faire grève le 3 juillet prochain pour obtenir la reprise des négociations sur un investissement de la nation à la fois mérité par les médecins hospitaliers et crucial pour l'avenir du service public hospitalier.

Nous exigeons toujours:

- L'attribution de 4 ans d'ancienneté à tous les praticiens hospitaliers, et pas seulement à ceux nommés depuis le 1er octobre 2020 ;
- La revalorisation de la permanence médicale des soins.

Le bureau du SPHP